République française
LOZERE
GORGES DU TARN CAUSSES - Commune

Séance du mardi 03 novembre 2026

Date de la convocation: 26 octobre 2026

Membres en exercice : 19

Présents : 15

Résultat du vote :
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le trois novembre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Jaclyn MALAVAL,

Présents : Madame Jaclyn MALAVAL, Monsieur Jean-Luc MICHEL, Madame Anny MIAZGOWSKI, Monsieur Alain CHMIEL, Madame Cécile VESCHAMBRE, Monsieur Philippe DEFASSIAU, Monsieur Christian MALHOMME, Monsieur Didier VERNHET, Monsieur André BOIRAL, Monsieur Anthony CHOMAT, Madame Sabine CANNESSON, Monsieur Benoît SANCHEZ, Madame Fany NOGARET, Madame Line GASSIN, Madame Emeline THERON

Représentés :

Excusés : Monsieur Pierre PAGES, Madame Cristina POURQUIER, Madame Elisa SUARD

Absents : Madame Marie SABOURIN

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony CHOMAT

DE_2026_106 - Objet : Inscription à l'assiette de coupes de bois pour l'année 2027

Madame le Maire, sur proposition de l'ONF demande au conseil municipal l'inscription des coupes ci-après détaillées à l'état d'assiette 2027 et de décider de leur destination :

Nom forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface (ha)	Volume (m³)	Année	Destination proposée
Section du Bac et Boissets	1.a	AMELIORATION	13.44	605	2027	Vente publique
Section du Bac et Boissets	2..a	AMELIORATION	14.00	630	2027	Vente publique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE l'inscription des coupes détaillées ci-dessus à l'état d'assiette 2027

DECIDE de demander à l'ONF de prévoir un état des lieux des voies empruntées avant et après les coupes effectuées.

DECIDE que la remise en état des voies empruntées sera à la charge de l'acheteur

PRECISE que les opérations de coupes de bois sont assujetties au régime de la TVA

Date de transmission de l'acte: 05/11/2026
Date de reception de l'AR: 05/11/2026
048-200063147-DE_2026_106-DE
ACTE DE DÉCISION

DONNE POUVOIR à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente, en lien avec l'ONF

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 05 / 11 / 2026
et publié ou notifié
le 05 / 11 / 2026

Le secrétaire de séance

Madame le Maire,
Jaclyn MALAVAL



Date de transmission de l'acte: 05/11/2026
Date de reception de l'AR: 05/11/2026
048-200063147-DE_2026_106-DE
AGEDI